

# FRANÇAIS-PHILO

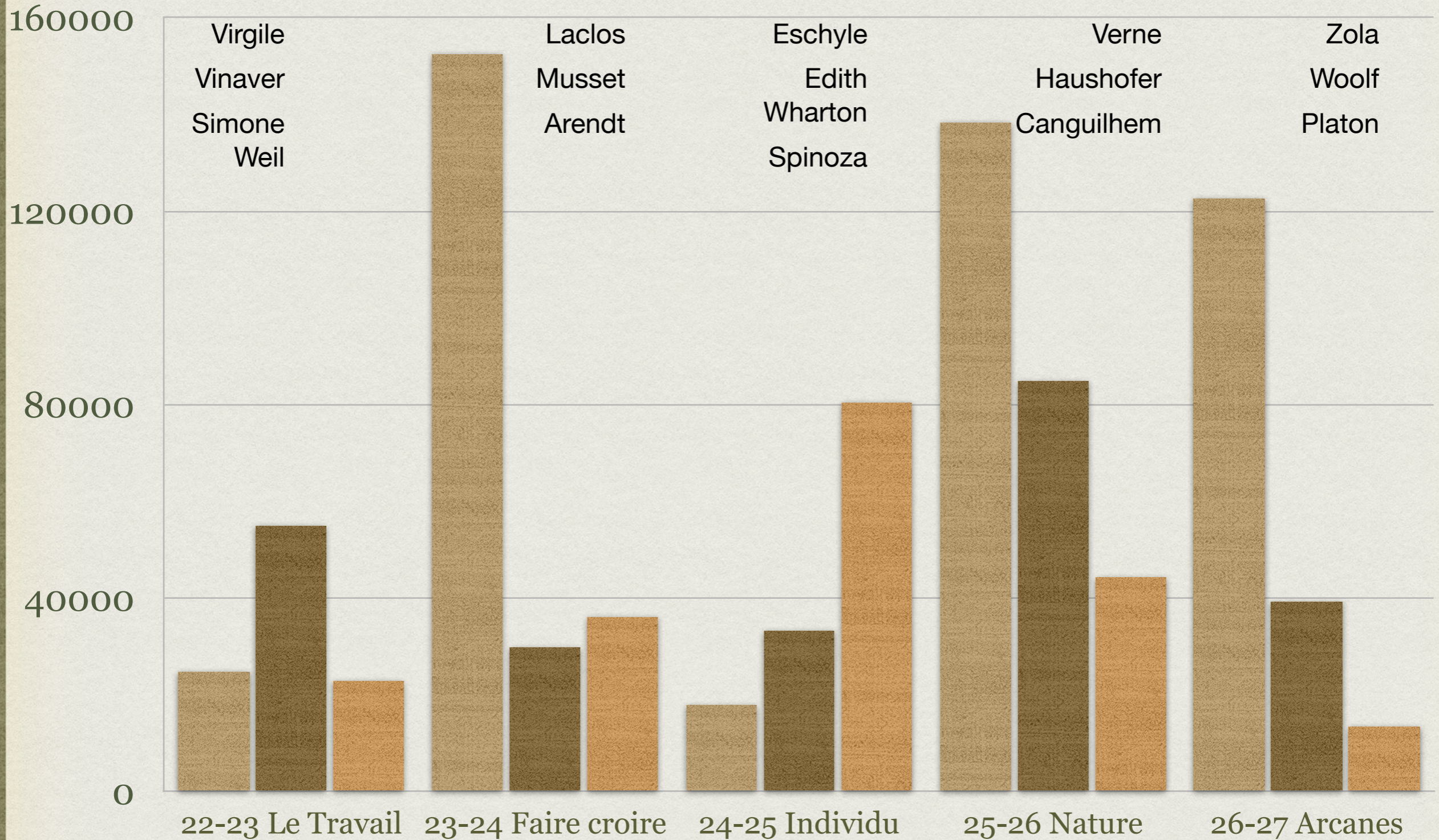
*Contrôle d'orthographe*

*Présentation du thème annuel : Arcanes de la création*

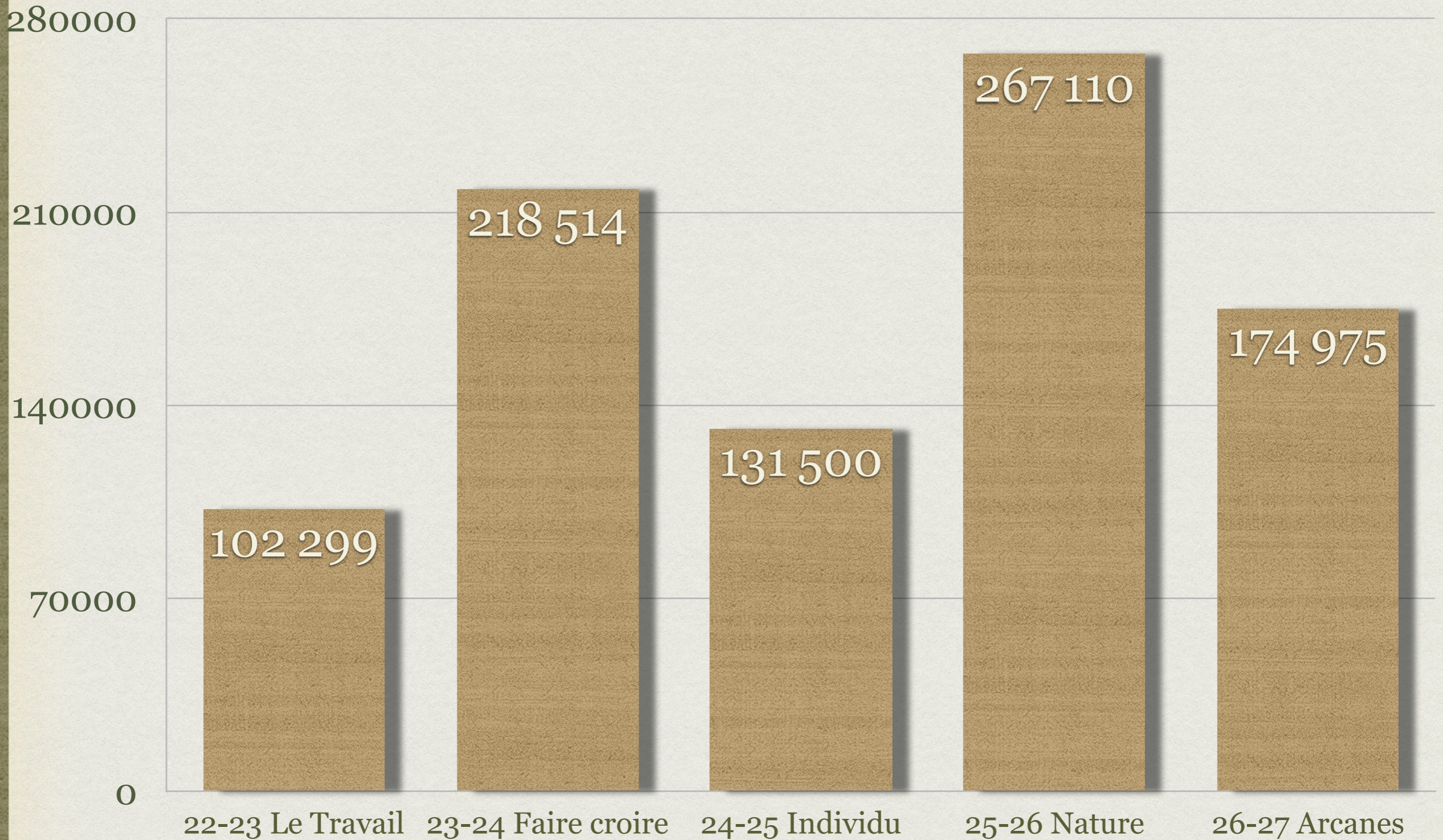
*TD sur la dissertation*

THÈME ANNUEL

# Combien de mots dans le programme ?



# Combien de mots dans le programme ?



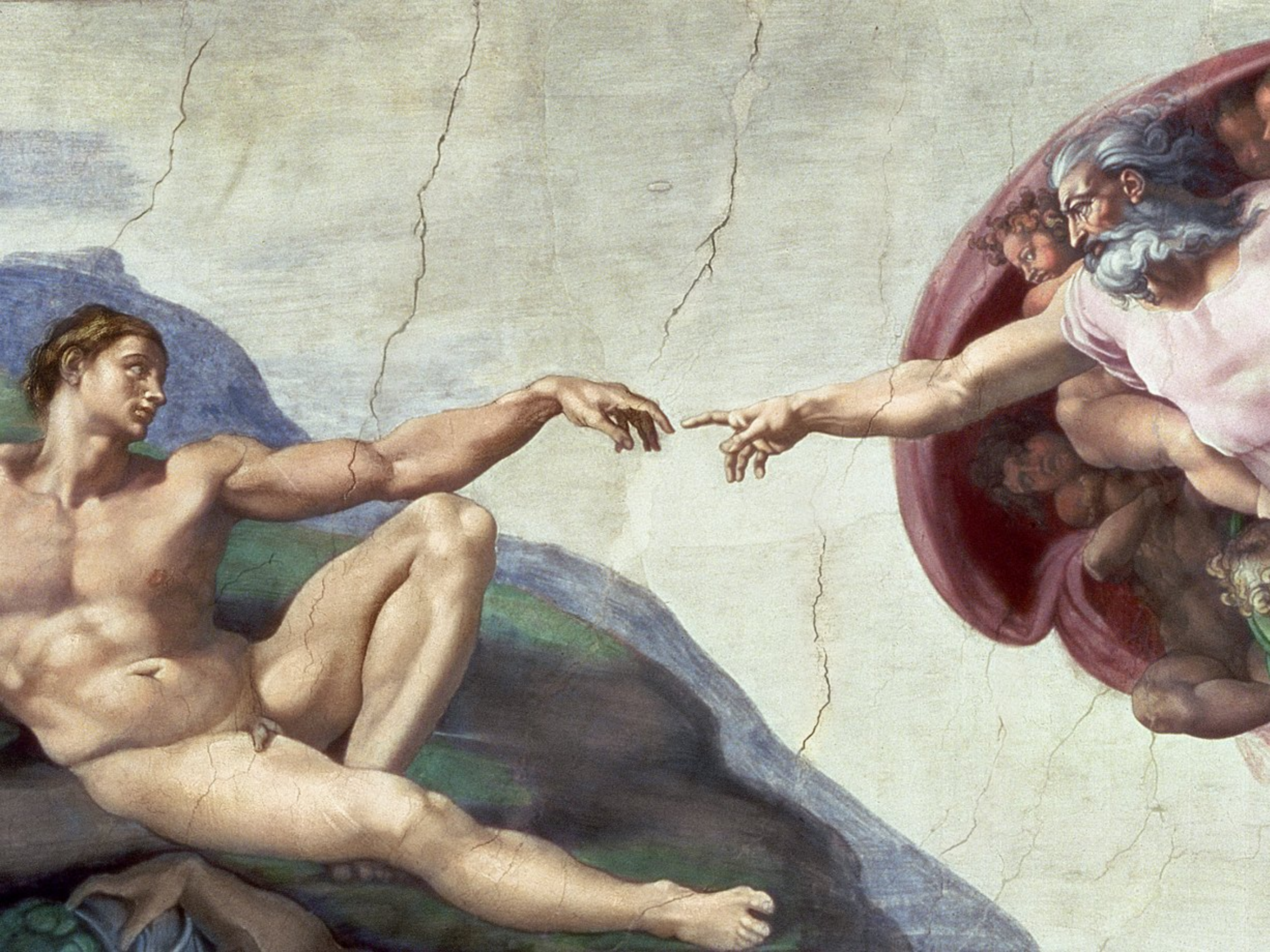
# LES MOTS DU THÈME

- *Arcanes de la création* : Le mot *arcanes* est sans doute peu connu ; il signifie **mystères, secrets, alchimie** ;
- il renvoie à un processus **difficile à connaître** ou à comprendre, à un système **obscur** pour le **profane**, celui qui n'est pas initié.



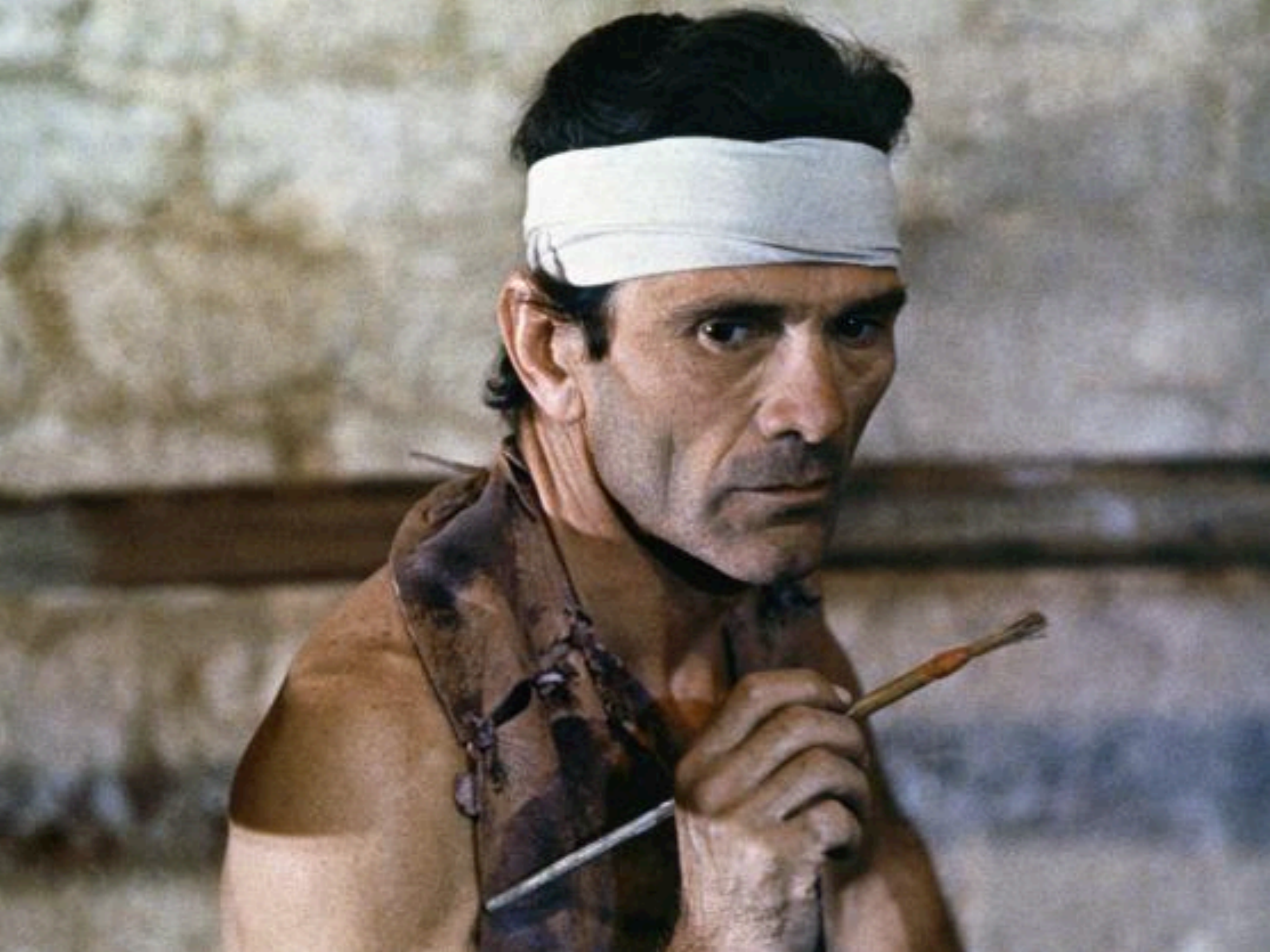
# LES MOTS DU THÈME

- Quant à la *création*, il s'agit d'un terme générique qui renvoie au fait de **produire quelque chose**, de lui **donner naissance**, de lui **faire prendre forme**.
- Le *Créateur* par excellence, c'est Dieu, qui selon plusieurs récits religieux a créé le monde ; mais ici il faut l'entendre au sens artistique du terme : **peindre, écrire, composer une œuvre originale et nouvelle**.



# LES MOTS DU THÈME

- Le thème de l'année, c'est donc **l'art**, mais envisagé sous l'aspect d'un **processus mystérieux** qui aboutit à l'émergence d'un texte, d'un tableau, d'une chanson, d'une sculpture... dont on peut se demander **où elle a pris son origine, quels rapports l'œuvre entretient avec la réalité, comment elle est devenue ce qu'elle est, et peut-être pourquoi elle attire les regards et l'attention du public.**



# LES MOTS DU THÈME

- La création est en effet d'abord un **processus intellectuel solitaire**, une germination dans l'esprit humain dont on peut se demander comment elle apparaît,
- mais c'est aussi un acte qui s'inscrit dans l'espace collectif, **dans la société** qui peut imposer des limites comme chez Platon, ou **dans le public** qui l'accepte ou le rejette comme chez Zola.



# LES MOTS DU THÈME

- À la lecture des œuvres, on constate d'ailleurs l'importance de **la place des femmes** dans ce domaine : les **Muses** inspirent les poètes grecs, un **modèle** inspire les peintres chez Zola, une **autrice** (Virginia Woolf) a du mal à s'imposer dans un milieu académique et littéraire...



# LES MOTS DU THÈME

- Quant à **définir ce qu'est l'art**, c'est une vaste entreprise. La définition courante est que **l'art est ce qui procure des émotions**, mais cela reste vague car beaucoup de choses provoquent toutes sortes d'émotions.
- On peut s'en tirer par une pirouette en disant que **l'art c'est ce qu'on considère comme de l'art**, et que telle personne sera sensible à la beauté d'un spectacle ou d'une œuvre d'art, tandis que telle autre restera insensible.



# MONTPARNASSE

Le théâtre de Montparnasse est un théâtre public.  
Il est financé par le Département de Paris.

OLIVIER BROCHE    FRANÇOIS MOREL    OLIVIER SALADIN

"ART"



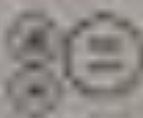
YASMINA REZA

Avec en scène FRANÇOIS MOREL

Le théâtre de Montparnasse est un théâtre public. Il est financé par le Département de Paris. Il est financé par le Département de Paris.



THÉÂTRE DE MONTPARNASSE.COM  
LOCATION 01 48 32 73 74  
18 RUE ALBERT 1ER 75006 PARIS



france

le Paris

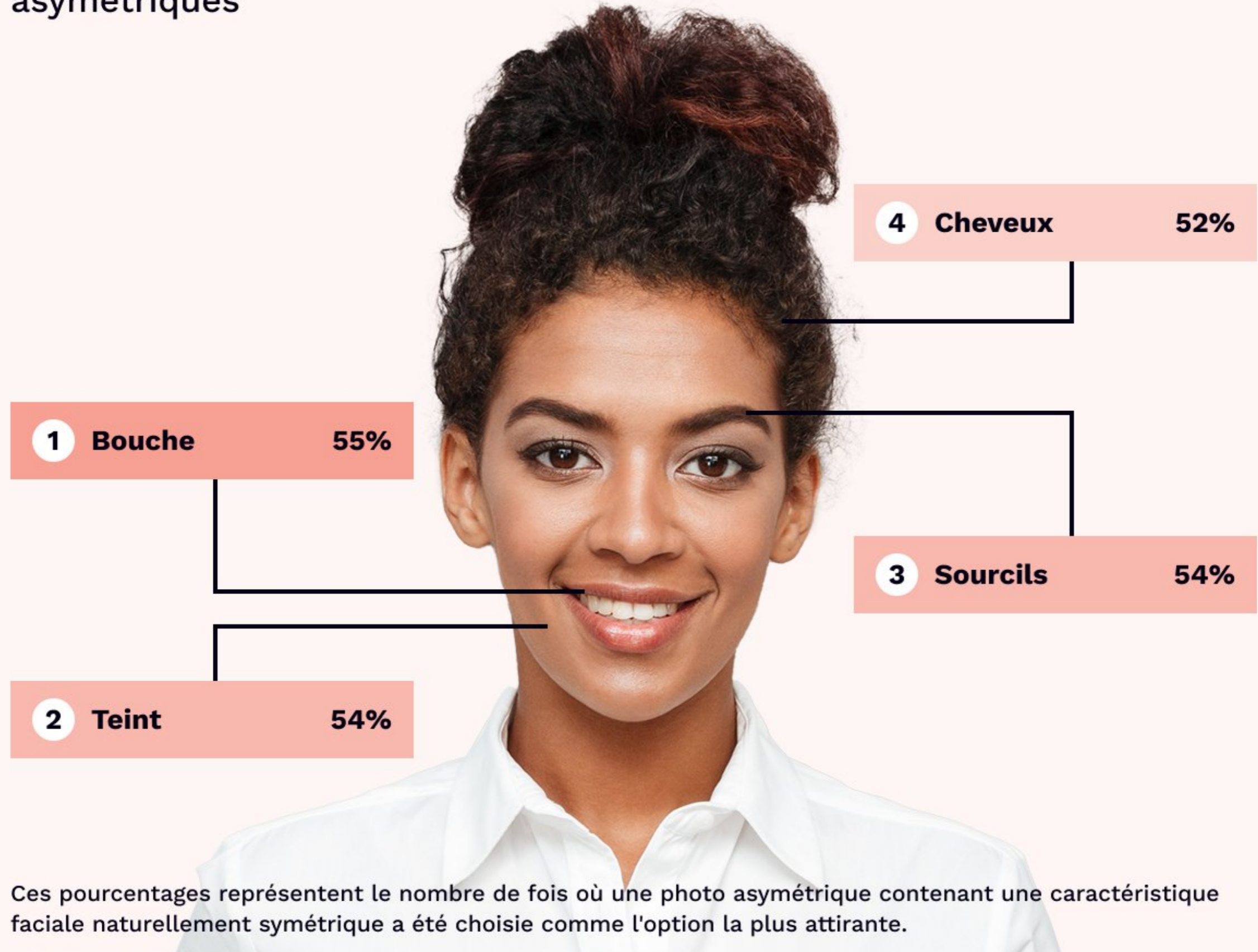


# LES MOTS DU THÈME

- Il y a bien sûr, d'une personne à l'autre et d'une culture à l'autre, **des variations sur ce que l'on considère comme beau**, ou artistique.
- Mais il y a quand même, dans toutes les sociétés et dans toutes les époques (voir plus loin dans ces pages) des créations qui suscitent l'émerveillement, le plaisir, par exemple par leur **symétrie**, leur **harmonie**. Des sons stridents déplaisent majoritairement, des visages symétriques plaisent davantage...

# PLUS ATTIRANTES ?

Préférence en % pour les traits symétriques sur les visages asymétriques



Ces pourcentages représentent le nombre de fois où une photo asymétrique contenant une caractéristique faciale naturellement symétrique a été choisie comme l'option la plus attirante.

# LES MOTS DU THÈME

- Il n'y a donc sans doute **pas de définition précise de la beauté**, mais il n'y a pas non plus autant de définition de la beauté qu'il y a d'habitants sur terre ; certains livres se vendent à des millions d'exemplaires sur plusieurs siècles parfois, des chansons, des images sont quasi universellement admirées... Ces créations ont donc quelque chose en elles qui ne laisse pas indifférent, même si on ne peut pas toujours définir ce **supplément d'âme**.



# LES MOTS DU THÈME

- L'art participe en effet de la **transcendance** : la *Joconde* de Léonard de Vinci (1516) n'est rien d'autre qu'une planche de bois de peuplier recouverte de peinture ; il s'agit du portrait d'une femme dont on ne sait presque rien, et qui est morte depuis plus de 500 ans ; mais si cette œuvre est aussi connue, c'est parce qu'**elle porte une vision du monde, une sensibilité qui nous touche.**



# LES MOTS DU THÈME

- L'œuvre d'art n'est ainsi pas réductible à sa nature matérielle, elle est un **véhicule** pour une explication de l'univers, elle est la réponse à la question que seuls les êtres humains se posent (parfois) : où suis-je ?  
Qui suis-je ?
- Il n'y a pas d'art animal, car **l'art est le produit de la conscience.**



# LES MOTS DU THÈME

- Il ne faut pas confondre, donc, l'emploi du langage comme outil et l'emploi du langage comme art : dans le premier cas, on parle de simple **communication** (lorsque vous envoyez un message pour demander à un ami de venir vous chercher à la gare, par exemple) ; dans le second cas, on parle de **littérature**. Les journaux, les essais sont souvent limités à de la communication d'informations ou d'opinions sur un sujet ; **la littérature peut avoir quelque chose à dire, mais ne se réduit pas au contenu**, pas plus que la Joconde est seulement un portrait.



**LECONTE DE LISLE**  
1818-1894



**SULLY-PRUDHOMME**  
1839-1907



**HEREDIA**  
1842-1905

**Tournant sa tête pâle entre ses cheveux bruns  
Vers celui qu'enivraient d'invincibles parfums,  
Elle tendit sa bouche et ses prunelles claires;  
Et sur elle courbé, l'ardent Impérator  
Vit dans ses larges yeux étoilés de points d'or  
Toute une mer immense où fuyaient des galères.**

*(Les Trophées.)*

« Antoine et Cléopâtre », José-Maria de Heredia (1893)

# LES MOTS DU THÈME

- Lorsque Zola écrit sa **lettre au président de la république** dans le journal *l'Aurore* du 13 janvier 1898, il prend bien sûr la défense d'Alfred Dreyfus, accusé à tort d'espionnage, mais la forme qu'il donne à son texte, avec la célèbre figure de style qui consiste à reprendre les mêmes mots en début de phrase (**anaphore** de « J'accuse ») lui donne **un aspect saisissant, évocateur**, et les **principes** qu'il invoque dans son texte : intégrité, honneur, respect de la loi vont au-delà d'une simple **demande légale** de révision d'un procès jugé irrégulier.

Directeur  
**ERNEST VAUGHAN**

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
PARIS . . . . .	20	10	5
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE . . . . .	24	12	6
ÉTRANGER (UNION POSTALE) . . . . .	35	18	10

POUR LA RÉDACTION :  
S'adresser à M. A. BERTHIER  
Secrétaire de la Rédaction

Adresse télégraphique : AURORE-PARIS

Directeur  
**ERNEST VAUGHAN**

LES ANNONCES SONT REÇUES :  
142 — Rue Montmartre — 143  
AUX BUREAUX DU JOURNAL

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ADRESSER LETTRES ET MANDATS :  
à M. A. BOUIT, Administrateur

Téléphone : 102-85

# L'AURORE

Littéraire, Artistique, Sociale

## J'ACCUSE...!

### LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par ÉMILE ZOLA

#### LETTRE À M. FÉLIX FAURE

Président de la République

Monsieur le Président,

Me permettez-vous, dans ma gratitude pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait un jour, d'avoir le souci de votre juste gloire et de vous dire que votre étoile, si heureuse jusqu'ici, est menacée de la plus honteuse, de la plus ineffaçable des taches ?

Vous êtes sorti sain et sauf des basses calomnies, vous avez conquis les cœurs. Vous apparaissez rayonnant dans l'apothéose de cette fête patriotique que l'alliance russe a été pour la France, et vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre Exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de boue sur votre nom — j'allais dire sur votre règne — que cette abominable affaire Dreyfus ! Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. Et c'est fini, la France a sur la joue cette souillure, l'histoire écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis.

Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulière-

lieu, des papiers disparaissaient, comme il en disparaît aujourd'hui encore ; et l'auteur du bordereau était recherché, lorsqu'un *a priori* se fit peu à peu que cet auteur ne pouvait être qu'un officier de l'état-major, et un officier d'artillerie : double erreur manifeste, qui montre avec quel esprit superficiel on avait étudié ce bordereau, car un examen raisonné démontre qu'il ne pouvait s'agir que d'un officier de troupe. On cherchait donc dans la maison, on examinait les écritures, c'était comme une affaire de famille, un traitre à surprendre dans les bureaux mêmes, pour l'en expulser. Et, sans que je veuille refaire ici une histoire connue en partie, le commandant du Paty de Clam entre en scène, dès qu'un premier soupçon tombe sur Dreyfus. A partir de ce moment, c'est lui qui a inventé Dreyfus, l'affaire devient son affaire, il se fait fort de confondre le traitre, de l'amener à des aveux complets. Il y a bien le ministre de la guerre, le général Mercier, dont l'intelligence semble médiocre ; il y a bien le chef de l'état-major, le général de Boisdeffre, qui paraît avoir cédé à sa passion cléricale, et le sous-chef de l'état-major, le général Gonse, dont la conscience a pu s'accommoder de beaucoup de choses. Mais, au fond, il n'y a d'abord que le commandant du Paty de Clam, qui les mène tous, qui les hypnotise, car il s'occupe aussi de spiritisme, d'occultisme, il converse avec les esprits. On ne croira jamais les expériences auxquelles il a soumis le malheureux

lieu, des papiers disparaissaient, comme il en disparaît aujourd'hui encore ; et l'auteur du bordereau était recherché, lorsqu'un *a priori* se fit peu à peu que cet auteur ne pouvait être qu'un officier de l'état-major, et un officier d'artillerie : double erreur manifeste, qui montre avec quel esprit superficiel on avait étudié ce bordereau, car un examen raisonné démontre qu'il ne pouvait s'agir que d'un officier de troupe. On cherchait donc dans la maison, on examinait les écritures, c'était comme une affaire de famille, un traitre à surprendre dans les bureaux mêmes, pour l'en expulser. Et, sans que je veuille refaire ici une histoire connue en partie, le commandant du Paty de Clam entre en scène, dès qu'un premier soupçon tombe sur Dreyfus. A partir de ce moment, c'est lui qui a inventé Dreyfus, l'affaire devient son affaire, il se fait fort de confondre le traitre, de l'amener à des aveux complets. Il y a bien le ministre de la guerre, le général Mercier, dont l'intelligence semble médiocre ; il y a bien le chef de l'état-major, le général de Boisdeffre, qui paraît avoir cédé à sa passion cléricale, et le sous-chef de l'état-major, le général Gonse, dont la conscience a pu s'accommoder de beaucoup de choses. Mais, au fond, il n'y a d'abord que le commandant du Paty de Clam, qui les mène tous, qui les hypnotise, car il s'occupe aussi de spiritisme, d'occultisme, il converse avec les esprits. On ne croira jamais les expériences auxquelles il a soumis le malheureux

Est-ce donc vrai, les choses indicibles, les choses dangereuses, capables de mettre l'Europe en flammes, qu'on a dû enterrer soigneusement derrière ce huis clos ? Non ! il n'y a eu, derrière, que les imaginations romanesques et démentées du commandant du Paty de Clam. Tout cela n'a été fait que pour cacher le plus saugrenu des romans-feuilletons. Et il suffit, pour s'en assurer, d'étudier attentivement l'acte d'accusation lu devant le conseil de guerre.

Ah ! le néant de cet acte d'accusation ! Qu'un homme ait pu être condamné sur cet acte, c'est un prodige d'iniquité. Je défie les honnêtes gens de le lire, sans que leur cœur bondisse d'indignation et crie leur révolte, en pensant à l'expiation démesurée, lâche, à l'île du Diable. Dreyfus sait plusieurs langues, crime ; on n'a trouvé chez lui aucun papier compromettant, crime ; il va parfois dans son pays d'origine, crime ; il est laborieux, il a le souci de tout savoir, crime ; il ne se trouble pas, crime ; il se trouble, crime. Et les naïvetés de rédaction, les formelles assertions dans le vide ! On nous avait parlé de quatorze chefs d'accusation : nous n'en trouvons qu'une seule en fin de compte, celle du bordereau : et nous apprenons même que les experts n'étaient pas d'accord, qu'un d'eux, M. Gobert, a été bousculé militairement, parce qu'il se permettait de ne pas conclure dans le sens désiré. On parlait aussi de vingt-trois officiers qui étaient venus accabler Dreyfus de leurs témoignages. Nous ignorons encore leurs inter-

profondément, s'inquiètent, cherchent, finissent par se convaincre de l'innocence de Dreyfus.

Je ne ferai pas l'historique des doutes, puis de la conviction de M. Scheurer-Kestner. Mais, pendant qu'il fouillait de son côté, il se passait des faits graves à l'état-major même. Le colonel Sandherr était mort, et le lieutenant-colonel Picquart lui avait succédé comme chef du bureau des renseignements. Et c'est à ce titre, dans l'exercice de ses fonctions, que ce dernier eut un jour entre les mains une lettre-télégramme, adressée au commandant Esterhazy, par un agent d'une puissance étrangère. Son devoir strict était d'ouvrir une enquête. La certitude est qu'il n'a jamais agi en dehors de la volonté de ses supérieurs. Il soumit donc ses soupçons à ses supérieurs hiérarchiques, le général Gonse, puis le général de Boisdeffre, puis le général Billot, qui avait succédé au général Mercier comme ministre de la guerre. Le fameux dossier Picquart, dont il a été tant parlé, n'a jamais été que le dossier Billot, j'entends le dossier fait par un subordonné pour son ministre, le dossier qui doit exister encore au ministère de la guerre. Les recherches durèrent de mai à septembre 1896, et ce qu'il faut affirmer bien haut, c'est que le général Gonse était convaincu de la culpabilité d'Esterhazy, c'est que le général de Boisdeffre et le général Billot ne mettaient pas en doute que le fameux bordereau fût de l'écriture d'Esterhazy. L'enquête du lieutenant-colonel Pic-

avec lui une correspondance amicale. Seulement, il est des secrets qu'il ne fait pas bon d'avoir surpris.

A Paris, la vérité marchait, irrésistible, et l'on sait de quelle façon l'orage attendu éclata. M. Mathieu Dreyfus dénonça le commandant Esterhazy comme le véritable auteur du bordereau, au moment où M. Scheurer-Kestner allait déposer, entre les mains du garde des sceaux, une demande en revision du procès. Et c'est ici que le commandant Esterhazy paraît. Des témoignages le montrent d'abord affolé, prêt au suicide ou à la fuite. Puis, tout d'un coup, il paye d'audace, il étonne Paris par la violence de son attitude. C'est que du secours lui était venu, il avait reçu une lettre anonyme l'avertissant des menées de ses ennemis, une dame mystérieuse s'était même dérangée de nuit pour lui remettre une pièce volée à l'état-major, qui devait le sauver. Et je ne puis m'empêcher de retrouver là le lieutenant-colonel du Paty de Clam, en reconnaissant les expédients de son imagination fertile. Son œuvre, la culpabilité de Dreyfus, était en péril, et il a voulu sûrement défendre son œuvre. La revision du procès, mais c'était l'éroulement du roman-feuilleton si extravagant, si tragique, dont le dénouement abominable a lieu à l'île du Diable ! C'est ce qu'il ne pouvait permettre. Dès lors, le duel va avoir lieu entre le lieutenant-colonel Picquart et le lieutenant-colonel du Paty de Clam, l'un le visage découvert, l'autre masqué. On

conseil de guerre déferait ce qu'un conseil de guerre avait fait ?

Je ne parle même pas du choix toujours possible des juges. L'idée supérieure de discipline, qui est dans le sang de ces soldats, ne suffit-elle à infirmer leur pouvoir même d'équité ? Qui dit discipline dit obéissance. Lorsque le ministère de la guerre, le grand chef, a établi publiquement, aux acclamations de la représentation nationale, l'autorité absolue de la chose jugée, vous voulez qu'un conseil de guerre lui donne un formel démenti ? Hiérarchiquement, cela est impossible. Le général Billor a suggestionné les juges par sa déclaration, et ils ont jugé comme ils doivent aller au feu, sans raisonner. L'opinion préconçue qu'ils ont apportée sur leur siège est évidemment celle-ci : « Dreyfus a été condamné pour crime de trahison par un conseil de guerre ; il est donc coupable, et nous, conseil de guerre, nous ne pouvons le déclarer innocent ; or nous savons que reconnaître la culpabilité d'Esterhazy, ce serait proclamer l'innocence de Dreyfus. » Rien ne pouvait les faire sortir de là.

Ils ont rendu une sentence inique qui à jamais pèsera sur nos conseils de guerre, qui entachera désormais de suspicion tous leurs arrêts. Le premier conseil de guerre a pu être inintelligent, le second est forcément criminel. Son excuse, je le répète, est que le chef suprême avait parlé, déclarant la chose jugée inattaquable, sainte et supérieure aux hommes, de sorte que des inférieurs ne pouvaient dire le con-

TD SUR LA  
DISSERTATION

Dissertations & méthodes

PRÉPAS SCIENTIFIQUES

2026-2027

Épreuve de français - philosophie

# Expériences de la nature

en 39 dissertations

1. *La méthode pas à pas*
2. *Dissertations intégralement rédigées*
3. *Références essentielles*

**Jules Verne**

*Vingt mille lieues  
sous les mers*

**Marlen Haushofer**

*Le Mur invisible*

**Georges  
Canguilhem**

*La Connaissance  
de la vie*

coord. *Sophie Rochefort-Guillouet  
et Farah Dalie*

